

QUELLE ECOLE ?

Le Canton de Neuchâtel se met à la page en rejoignant la majorité des cantons ayant six années de tronc commun. Mais on peut se demander si ce choix est réfléchi ou si l'on a simplement voulu rejoindre les autres cantons. Peut-être aurait-il mieux valu abandonner le replâtrage et une fois remettre l'école au milieu du village. Bien sûr, le peuple n'est pas toujours prêt à suivre, mais il est nécessaire de s'acharner. Il n'est pas rare de voir des textes de lois plus ou moins ressemblants être présentés en votation à quelques mois d'intervalle.

Je vais présenter le tableau de l'école actuelle. Il peut sembler exagéré mais la situation est alarmante. Ensuite je m'arrêterai plus particulièrement à certaines réformes que je juge nécessaires si nous voulons que nos enfants surnagent dans ce monde en perpétuel mouvement.

La vision de l'école présentée, ainsi que celle souhaitée, n'est pas "neuchâteloise". Il s'agit plutôt d'une sorte de conglomérat d'écoles romandes, d'où la difficulté de nommer certaines filières.

Contrairement à certaines coutumes universitaires, je n'ai pas cité d'auteurs, d'ouvrages de références dans le texte. Il ne s'agit que d'une question de clarté, chaque ligne pouvant être accompagnée d'une référence ou d'une remarque. A la fin de cet article, on trouvera une liste d'ouvrages qui m'ont permis de rédiger ces quelques pages.

L'Ecole actuelle

Il n'est pas de mon propos d'affubler l'école de tous les maux. Mais force est de constater que celle-ci est élitiste et surtout inadaptée à la société actuelle. Faut-il que les parents ou une autre institution remédient aux carences de l'école ? D'où vient le renouveau des écoles privées ? Il y a une trentaine d'années, la majorité des enfants finissaient leur scolarité à l'école primaire. Certains passaient les neuf années avec le même maître, d'autres plus chanceux en rencontraient deux. Et il y en a quelques-uns, souvent de familles aisées, qui avaient la possibilité de quitter l'école du village pour rejoindre l'école secondaire ou, suprême honneur, le collège. La sélection était simplifiée puisque l'élément déterminant n'était que le statut socio-professionnel des parents ou, mieux encore, le contenu de leur porte-monnaie. La reproduction des classes sociales était assurée. Le clivage n'était pas uniquement scolaire et culturel, mais aussi psychologique et même géographique. Découvrir la ville et en parler à ses camarades marquait déjà la différence. La piscine, une fois un musée ou l'autre, les professeurs, quelques copains des villages environnants, et les nouveaux privilégiés faisaient déjà illusion.

Devant les exigences de l'économie, soucieuse de bénéficier de collaborateurs de plus en plus perfectionnés, les portes de l'école secondaire se sont ouvertes à ceux qui réussissaient un examen d'entrée. A cet époque, l'on parla de démocratisation des études, mais, comme il ne fallait pas mélanger les torchons avec les serviettes, on essaya tant bien que mal de cloisonner tout ce beau monde. Seuls les meilleurs, les meilleurs futurs "reproducteurs" prirent le chemin des longues études. Les inégalités sociales n'étaient maintenues qu'au prix d'un immense gaspillage des possibilités humaines.

Quand vint le moment où tout le monde se retrouva à l'école secondaire, il fallut à nouveau différencier le bon grain de l'ivraie. L'on instaura pour tous les élèves un examen d'évaluation, ou épreuve de sélection, au milieu de la scolarité obligatoire. Le résultat fut remarquable. A nouveau, une classe était pratiquement réservée aux enfants de catégories favorisées. A population égale, il y a entre 12 et 20 fois (selon les cantons) plus d'enfants de cadres que d'enfants d'origines défavorisées dans cette classe-là. On l'appela section pré-gymnasiale ou classique, synonyme d'ouverture à toutes les professions et à l'Université. Comme trop d'élèves se permettaient de réussir les examens pour cette classe, on brandit la terreur de tous les ressortissants des classes défavorisées : le latin. Pratiquement tous les enfants de cadres qui réussissent l'examen pour la section pré-gymnasiale y vont, alors que, chez ceux des classes défavorisées, les deux-tiers renoncent. Pourquoi ? Les motivations de la décision de ces parents ou peut-être des enfants eux-mêmes sont souvent d'ordre financier, géographique et, aussi, scolaire. Ce latin...

Que ceux qui n'ont pas réussi l'épreuve pour la catégorie des longues études se rassurent : ils peuvent bénéficier d'une autre classe, permettant de tout faire, ...sauf détenir un pouvoir quelconque plus tard. Cette classe représente environ 50 à 60% des élèves. Elle s'appelle classe générale ou moderne. Les élèves correspondent environ au pourcentage de personnes dont les secteurs économiques primaire et secondaire ont besoin. Si votre enfant a trébuché sur les obstacles précédents, c'est qu'il est trop lent, un bon à rien, un enfant du divorce, un flemmard, un drogué. Cette énumération est principalement celle de certains maîtres. Pour le chercheur, il s'agira certainement d'un enfant d'ouvrier, de manoeuvre, d'agriculteur pour qui l'intellectualisme de l'école ne représente rien. Il y a beaucoup à parier qu'il fait partie de ces prisonniers d'un redoublement antérieur qui traînent leur boulet sous la forme d'une page supplémentaire dans leur carnet scolaire ... et aussi d'une petite place dans la mémoire de leur maître. Alors pour lui, il y a une classe qui lui permet de finir tranquillement sa scolarité (on ne peut pas descendre plus bas, me disait l'un d'eux) et qui lui permet, selon les directives, de préparer un bon apprentissage : la classe pré-professionnelle ou pratique. Etant donné qu'il ne recevra pratiquement aucun atout lui permettant effectivement de réussir un bon apprentissage, manuel par exemple, les patrons engageront d'abord les élèves des classes supérieures avant lui. C'est regrettable, car n'est-ce pas dans ces classes nommées inférieures que nous trouvons les meilleurs manuels, les meilleurs connaisseurs de la nature, les futurs arti-

sans ? Il est dommage pour eux que l'épreuve d'orientation ou de sélection n'ait pas été préparée par des agriculteurs, des représentants de professions manuelles : car ces enfants se trouveraient certainement aux avant-postes.

Le noeud du problème réside dans l'interprétation des lois. Nous trouvons pratiquement partout la même litanie plus ou moins remaniée. L'école a pour mission d'assurer aux enfants leur plein épanouissement, de former des êtres libres, capables de prendre en charge leur propre destinée. Alors il est permis de se demander pourquoi un élève qui n'a pas redoublé durant sa scolarité fait partie de la minorité des élèves. De qui s'occupe-t-on ? Pense-t-on qu'en retardant la sélection nous allons changer quelque chose ?

Quel Avenir ?

Je suis conscient que les suggestions que je vais développer vont heurter la plupart de ceux qui prendront de leur précieux temps pour lire les quelques lignes qui suivent. Qu'ils admettent au moins que toute personne a le droit de parole ou d'écrire sa vision de l'école même si celle-ci ne correspond pas toujours aux idées actuelles. Mais il est vrai que l'école de l'après-guerre n'a pas préparé les hommes à la tolérance...

Abolition de la sélection

Devant les inégalités qu'elle engendre, devant les suicides dont elle est responsable, au Japon par exemple et maintenant aussi chez nous, devant les ravages qu'elle provoque dans les familles, devant le temps perdu que les maîtres passent à la préparer, devant les ressentiments qu'elle suscite, et j'en passe, je propose l'abolition de toute **sélection** pendant l'école obligatoire. Qu'on ne bondisse pas : je parle de sélection imposée, préparée pour classer ou plutôt déclasser des élèves. Je reste persuadé que des êtres inégaux à l'entrée de l'école ne peuvent ni ne doivent être placés devant la même barrière.

Dès la conception, les futurs élèves sont différents. Certains sont par exemple noirs, d'autres blancs. Dès la naissance, certaines facultés seront développées chez celui-ci, d'autres chez celui-là. Le milieu familial jouant un rôle primordial, un accent doit être porté sur la préparation des jeunes à leur rôle de parents. Il faut passer un examen pour conduire, disent certains qui déplorent qu'il n'en faille pas pour avoir des enfants. Je ne vais pas prêcher pour la suppression d'une épreuve de sélection au milieu de la scolarité afin de l'imposer aux parents, mais je souhaite que la psychologie de l'enfant par exemple soit enseignée aux futurs parents. Il est nécessaire, dans la même optique que l'Etat revalorise le rôle de la mère de famille, de la femme au foyer.

La première école

La première école que l'enfant suit, qui s'appelle école enfantine ou maternelle ou autrement, est subventionnée par le canton. Je ne comprends pas les autorités qui n'ont pas encore compris que l'école la plus importante est cette première classe. Cette école est obligatoire car l'élève qui ne la suit pas part avec un handicap certain à l'école primaire. L'effectif de cette classe doit être très restreint. L'institutrice, ou instituteur, a de ce fait la possibilité de s'occuper de chacun des enfants et de s'intéresser à leurs différences. L'action de cet enseignant est si importante que son salaire devrait au moins égaler celui de ses collègues des autres écoles. Et, à ce propos, pourquoi ces grandes différences pour des enseignants qui ont les mêmes responsabilités ? A partir du moment où l'on enseigne plus par ce que l'on est que par ce que l'on dit...

L'école primaire

L'enfant qui arrive à cette école a déjà un riche passé et beaucoup de savoirs glanés ici et là. L'école primaire dont je rêve est formée de petites classes d'effectifs restreints d'élèves, même de niveaux différents. Les millions que l'on emploie pour déplacer les enfants à des heures où certains adultes ont de la peine à sortir du lit seraient investis pour l'engagement de nouveaux maîtres. Les enfants ne pourraient qu'y gagner. Le regroupement scolaire n'est accepté que lorsque un village n'atteint pas 5 ou 6 élèves en âge de scolarité primaire. Le programme à la carte, enseigné par des maîtres non bousculés par des impératifs de temps, serait plus souple, adapté à chaque élève, à sa vitesse, à ses capacités. Grâce au faible effectif, le maître pourrait s'occuper de chaque individualité et suivre ses élèves. Les notes, dans leur état actuel, seraient supprimées. On passerait d'une évaluation sommative à une évaluation formative, à une préparation de l'élève à s'auto-évaluer. Les programmes seraient identiques pour les deux sexes. Je pense que 6 ans d'école primaire sont indiqués : c'est dès que l'enfant est passé au stade des opérations formelles qu'il est capable de réfléchir à une profession, qu'il peut fréquenter une école à différentes orientations. C'est dire que l'enfant passerait à l'école secondaire dès qu'il pourrait, avec ses parents, le maître primaire, un orienteur, se faire une idée précise de ses potentialités et de ses goûts : il choisirait la classe qu'il penserait pouvoir suivre.

L'école secondaire

La première année d'école secondaire est pour l'élève l'occasion d'aborder un nouveau système, de nouveaux maîtres, un nouveau lieu, des camarades d'autres villages ou quartiers, des devoirs à préparer pour la semaine suivante, etc. On sait la difficulté qu'ont les élèves à s'adapter à ces nouveautés. Outre les cours de base, il y aurait tous les autres cours en option afin que l'élève connaisse les exigences de chaque niveau. Car je ne prêche pas un nivellement par le bas mais le

libre choix à l'accession aux différentes classes. L'effectif des classes ne devrait pas dépasser la douzaine, toujours en vertu du principe selon lequel chaque maître doit suivre chaque élève. Le programme aurait besoin d'une réadaptation afin que les élèves soient préparés à leur vie future. On ne mettrait plus l'accent sur l'amas de connaissances mais sur le traitement de celles-ci et sur la célèbre expression "apprendre à apprendre". Les niveaux seraient plutôt des rampes pour certaines orientations.

Du fait de l'absence d'examens, les différentes classes seraient sur un pied d'égalité pour autant que ces mesures soient accompagnées d'une revalorisation des métiers manuels. L'élève ayant choisi la classe adaptée à la préparation à une profession manuelle n'aurait pas échoué à un examen comme c'est souvent ressenti actuellement; il l'aurait choisie. Le futur apprenti serait plus motivé, il ne passerait pas tout son temps à étudier des branches qui le laissent indifférent et, surtout, il bénéficierait d'une formation scolaire adéquate et non d'un simple remplissage de connaissances inadaptées. L'impératif financier oblige chacun à s'insérer dans la vie économique; il est du devoir de la société de l'y préparer le mieux possible.

Pour le niveau supérieur, accessible à tous ceux qui pensent pouvoir le suivre, je le diviserais en deux parties, comme c'est le cas dans la plupart des cantons actuellement : une préparation scientifique et une littéraire. Enfin l'accès à l'Université ainsi qu'à d'autres écoles serait libre. Que des barrières soient placées à l'entrée d'une école est inadmissible. Une personne incapable de suivre les cours de l'Université devrait pouvoir s'en rendre compte par elle-même.

La formation des maîtres

Actuellement, la formation des maîtres primaires est satisfaisante. Un grand effort a été fait pour sensibiliser les normaliens au développement de l'enfant. Je répète que le rôle des maîtres de classes enfantines, préscolaires est primordial et que ceux-ci méritent un traitement correspondant à l'importance de leur fonction. La formation des maîtres de primaire serait peu changée, seule une préparation complémentaire à une situation de tutorat étant nécessaire. Une information plus fournie sur l'évaluation formative, l'auto-évaluation leur serait utile. Le maître actuel devrait bénéficier de la liberté de domicile, l'usage vieillot du maintien de cette tradition montrant bien que le politique tient encore à l'école d'antan. Autre problème dans la préparation des maîtres, celui de leur relative méconnaissance de la vie extra-scolaire. Le maître-type a traversé l'école primaire, secondaire, l'école normale et retourne à l'école. Quelle image a-t-il d'une entreprise industrielle, d'une société de service ? Au lieu de lui interdire de travailler dans une entreprise pendant les vacances, ne devrait-on pas le stimuler à effectuer des stages dans diverses branches économiques afin qu'il connaisse un peu mieux les capacités nécessaires à se réaliser dans la société actuelle ?

Pour les maîtres des écoles secondaires et des gymnases, je propose une formation psychologique et pédagogique plus poussée. L'on a mis l'accent sur les connaissances scolaires que doivent maîtriser les enseignants (licence dans certains cantons), alors que leurs connaissances de la psychologie de l'enfant ou de l'adolescent sont quasi-nulles. Cette disproportion fait que, actuellement, c'est au niveau secondaire que se rencontrent les plus grands problèmes (psychologie de l'adolescent).

Les programmes

Que faut-il savoir pour vivre actuellement ? J'aurais tendance à répondre : il faut savoir se recycler. Face à cette rapidité de changement de société, nous devons former des êtres capables de s'adapter. L'orthographe d'usage très poussée est-elle nécessaire quand les ordinateurs (traitement de textes) disposent actuellement de dictionnaires incorporés avec contrôle automatique du mot frappé ? Est-il judicieux de passer x heures par semaine à apprendre du latin ou du chant ? En mathématique, CIRCE a bien réussi à changer le cours des programmes, malgré les résistances; et il s'agit d'un cours de base.

Conclusion

Il est temps que l'on remette l'ouvrage sur le métier, et que l'on prépare une école "plus souple" dans ses programmes, dans ses idées de réalisation. Bien sûr cela demande des efforts au corps enseignant, aux parents, à tous, mais ne vaut-il pas mieux une fois s'arrêter et réfléchir que de mettre un emplâtre sur une jambe de bois ?

M. Schmidt
Ancien instituteur
Assistant
Séminaire de pédagogie

J.-P. Astolfi, A. Giordan, G. Gohau, V. Host, J.-L. Martinand, G. Rumelhard, G. Zadounaïsky, Quelle éducation scientifique pour quelle société ?, PUF, Paris, 1978.

J. Cardinet, Pour apprécier le travail des élèves, IRDP/R 84.12, août 1984.

P. Marc, Quand juge le maître..., Editions Delval, Cousset (FR), 1984.

M. Schiff, L'intelligence gaspillée : inégalité sociale, injustice scolaire, Seuil, Paris, 1982.

M. Schmidt, Inégalités sociales et culturelles; étude statistique de l'épreuve d'évaluation au cycle d'orientation en 1981 dans le Canton de Fribourg, Vous avez dit...Pédagogie, N° 2, juin 1982.

Ecole : Le dérapage, Les dossiers du Canard, N° 15, avril 1985.

Les classes à degrés multiples, Education et Recherche, Numéro spécial, N° 2, 1985, Editions Delval, Cousset (FR).

Le Faisceau, Organe de l'Association fribourgeoise du corps enseignant des écoles primaires et enfantines, N° 3 mars 1984, N° 1 septembre 1984, N° 2 décembre 1984.

SSRE Bulletin, Bulletin de la Société Suisse pour la Recherche en Education, N° 1, 1984.